

Conférence de presse

Genève, le 15 juin 2006

Remarques introductives de Niklaus Blattner

En publiant aujourd'hui son quatrième rapport sur la stabilité («Financial Stability Report 2006»), la Banque nationale suisse (BNS) donne des informations sur son appréciation de la stabilité du système financier. La première partie du rapport est consacrée au secteur bancaire. Dans une deuxième partie, la BNS se penche sur son activité en matière de surveillance des systèmes de paiement et des systèmes de règlement des opérations sur titres. Mes propos, aujourd'hui, sont axés essentiellement sur le secteur bancaire.

Nous nous efforçons de déceler, dans le secteur bancaire, des tensions ou déséquilibres qui constituent un risque pour la stabilité du système. De telles informations sont utiles à quatre destinataires principalement. Le rapport aide la BNS dans son réexamen périodique des priorités en rapport avec sa tâche légale qui consiste à contribuer à la stabilité du système financier. Il donne à la Commission fédérale des banques (CFB) la possibilité d'insérer dans un panorama de l'industrie financière les conclusions qu'elle tire de la surveillance microéconomique. Il fournit aux banques et aux autres intermédiaires financiers des indications pouvant servir à leur propre analyse des risques. Enfin, et ce n'est pas sa moindre utilité, le rapport permet aux autres opérateurs sur les marchés, donc aux clients du secteur bancaire, et à ceux qui, pour eux, suivent les évolutions sur les marchés, à savoir les médias économiques, de parfaire leur appréciation de la situation en matière de risques. Bien entendu, chaque autorité, chaque acteur sur les marchés et chaque observateur des marchés est responsable des conclusions qu'il tire du rapport de la BNS.

La situation du secteur bancaire

Le secteur bancaire est actuellement dans une situation qui peut être qualifiée de bonne. La BNS a développé un indicateur de stress qui résume nombre d'informations sur de possibles symptômes de stress au sein du secteur bancaire. Or cet indicateur laisse même entendre que le secteur bancaire suisse est dans une phase particulièrement favorable depuis plus de deux ans.

Cela n'est guère étonnant. Le secteur bancaire évolue dans un environnement particulièrement propice. Tant en Suisse que dans les zones économiques étrangères qui sont importantes pour le secteur bancaire suisse, la conjoncture économique et les bourses ont fait preuve de vigueur. En dépit de leur tendance à la hausse, les taux d'intérêt sont toujours à des niveaux relativement bas, en particulier en Suisse. De plus, la qualité des débiteurs, déjà à un niveau élevé, s'est encore améliorée en 2005. Dans cet environnement, le secteur bancaire suisse a pu non seulement maintenir ses bénéfices

Genève, le 15 juin 2006

2

élevés des années 2003 et 2004, mais encore les accroître dans la majorité des cas. Les bons résultats de 2005 s'expliquent, comme ceux de l'année précédente, principalement par une progression des produits opérationnels, tandis que les coûts ont augmenté, en partie fortement. Les produits tirés des opérations de commissions et des opérations de négoce ont atteint des niveaux particulièrement élevés. Même dans les opérations d'intérêts, des résultats toujours en légère hausse ont été enregistrés dans toutes les catégories de banques, à l'exception des grandes banques. En outre, la plupart des banques ont encore réduit leurs provisions qui étaient à des niveaux historiquement très bas.

Dans leur grande majorité, les banques ont mis à profit l'environnement favorable pour accroître leur couverture en fonds propres. Elles ont ainsi renforcé leur capacité à absorber des chocs. Comme l'année précédente, les grandes banques ont constitué une exception sur ce plan. En dépit des bénéfices élevés, le ratio de fonds propres a en moyenne diminué dans cette catégorie de banques. Cette évolution est due en particulier à la vive croissance de la somme des bilans des grandes banques. Si l'on prend en considération les ratios de fonds propres qui sont déterminants sur le plan des normes légales, soit les ratios pondérés en fonction des risques, les grandes banques continuent néanmoins à occuper les premiers rangs en comparaison internationale. Par contre, à l'aune des ratios non pondérés, la dotation des grandes banques en fonds propres reste à des niveaux bas, en comparaison internationale. En Suisse, les ratios non pondérés ne font pas l'objet de normes formelles. Il ne faut néanmoins pas les négliger dans l'appréciation de la solidité du système bancaire.

Perspectives et sources de dangers

Etant donné les perspectives conjoncturelles qui restent bonnes, la stabilité du système bancaire suisse se présente sous un jour favorable, dans le proche avenir également. Il me paraît cependant approprié d'attirer l'attention sur des problèmes qui pourraient surgir.

Bien que le marché des produits permettant le transfert du risque de crédit (*credit risk transfer*; produits CRT) se caractérise par un manque de transparence et une expansion rapide, nous ne voyons sur ce marché aucun danger immédiat pour le secteur bancaire suisse, mais n'excluons pas les risques. Cette constatation repose sur les résultats de nos analyses. Ces dernières ont montré qu'en principe les produits CRT ne suppriment ni ne génèrent de risques. De tels produits facilitent le transfert des risques existants. Les avantages d'un transfert des risques sont cependant liés à une série de conditions. Il est capital que les opérateurs sur le marché aient une appréciation exacte des risques liés aux produits CRT et qu'ils agissent en conséquence. Des perturbations du marché – par exemple une diminution de la liquidité sur le marché, très concentré, des CRT – sont possibles et doivent être prises en considération. Ce danger n'est toutefois ni spécifique aux produits CRT ni aigu. Les banques suisses qui sont actives sur le marché des produits CRT semblent bien maîtriser les risques décrits. Les mesures que la branche a prises ces derniers temps pour résoudre les problèmes dans le déroulement des opérations sur produits CRT doivent être considérées comme positives.

Genève, le 15 juin 2006

3

Il est indispensable que les autorités ainsi que les opérateurs sur le marché et leurs organisations gardent un œil critique sur ce domaine. Pour ce qui a trait à Bâle II, on peut ajouter que les dispositions sur les gros risques découlant des opérations interbancaires resteront relativement peu restrictives. Une surveillance toujours attentive des gros risques des grandes banques vise à détecter à temps des tendances négatives.

Bien entendu, mon aperçu des sources potentielles de dangers ne saurait s'arrêter là.

Des indices montrent que les investisseurs sont davantage enclins à prendre des risques. Dans les grandes banques, le volume des crédits et celui des opérations de négoce ont fortement progressé. En même temps, la qualité des crédits n'a que légèrement augmenté. En outre, les risques de taux d'intérêt se sont accrus dans toutes les catégories de banques et ont atteint, en particulier dans les banques cantonales, un niveau relativement élevé.

Les risques qui dominent varient d'une catégorie de banques à l'autre. Les banques cantonales, les banques Raiffeisen et les banques régionales, soit des établissements actifs avant tout dans le domaine des crédits en Suisse, semblent confrontées principalement au risque d'une hausse des taux d'intérêt, tandis que les grandes banques, étant donné leurs activités sur le plan international, pourraient être particulièrement affectées par une détérioration de la situation sur les marchés internationaux des capitaux et des crédits.

A ce jour, nous n'avons détecté aucun indice d'une possible concrétisation de tels risques. La récente et subite correction que les cours des actions ont subie, après trois ans de vive hausse, nous rappelle qu'un environnement favorable peut lui aussi se détériorer avec une rapidité et une ampleur surprenantes. Le passé nous montre que, dans des situations semblables, des taux d'intérêt bas et des écarts faibles entre taux d'intérêt peuvent s'accroître considérablement en peu de temps. Il ressort cependant de nos analyses de scénarios que le secteur bancaire suisse devrait être en mesure de faire face à une détérioration, même sensible, de son environnement.

Qualités et limites de notre analyse

Dans l'ensemble, le secteur bancaire suisse semble donc jouir d'un degré élevé de stabilité, en dépit de risques qu'il ne faut pas ignorer. Cette appréciation est-elle trop belle pour être vraie? En d'autres termes, notre analyse couvre-t-elle vraiment tous les facteurs de risque importants pour le secteur bancaire suisse? Un aperçu des qualités et des faiblesses de nos méthodes devrait permettre de répondre objectivement à une telle question.

Une des qualités de notre analyse repose sur le fait que nous établissons un point de situation relativement précis et exhaustif du secteur bancaire. A la lumière de ce point de situation, nous sommes persuadés que les banques sont actuellement dans une situation qui peut être qualifiée de bonne et qu'elles devraient être en mesure d'absorber des perturbations d'une certaine ampleur, malgré la relative faiblesse des ratios de fonds propres non pondérés des grandes banques.

Une autre qualité de notre analyse est de pouvoir identifier, dans l'environnement *macroéconomique*, les principaux facteurs de risque pour la stabilité du secteur bancaire.

Genève, le 15 juin 2006

4

Etablir une image précise de la situation actuelle du secteur bancaire et des principaux facteurs de risque sur le plan macroéconomique ne constitue cependant qu'une partie de notre tâche. Une autre partie concerne l'avenir. L'idéal serait de pouvoir prévoir avec fiabilité le moment où les chocs se produiront, l'ampleur de ceux-ci et leurs répercussions sur la stabilité du secteur bancaire. Nous sommes bien évidemment aussi peu en mesure de le faire que d'autres banques centrales, autorités de surveillance ou observateurs du système.

Pour au moins nous rapprocher de cet objectif, nous cherchons à identifier empiriquement les déséquilibres sur le marché des actions et celui de l'immobilier, soit sur des marchés qui sont particulièrement importants pour les banques. Nous nous efforçons d'établir si les prix de l'immobilier ou les cours des actions sont surévalués ou sous-évalués. Une surévaluation laisse entrevoir que la probabilité d'une correction des prix ou des cours est relativement élevée et que l'ampleur de cette correction pourrait être forte. Le passé nous montre cependant que la durée d'une phase d'exagération des prix ou des cours varie fortement et que, s'il y a surévaluation, l'ampleur et la rapidité d'une correction sont elles aussi très variables. Ainsi, même si nous avons détecté un déséquilibre, nos instruments ne nous permettraient pas de prévoir avec suffisamment de précision le moment où la correction interviendrait et l'ampleur des répercussions qu'elle aurait sur les banques. D'un autre côté, les méthodes aidant à apprécier la plausibilité d'un diagnostic de déséquilibre sont précieuses. Elles nous permettent d'évaluer au moins partiellement la situation en matière de risques.

Pour compléter ces méthodes, nous disposons de deux instruments qui nous servent à évaluer les répercussions d'un choc sur la stabilité du secteur bancaire. Le premier estime l'influence des fluctuations dans l'environnement macroéconomique sur les postes du compte de résultat des banques. Mais, comme les phases de stress dans le secteur bancaire ne conduisent pas nécessairement à des pertes, nous utilisons aussi un modèle qui permet d'évaluer directement les répercussions d'un choc sur le degré de stress dans le secteur bancaire. Les résultats obtenus par de tels modèles sont cependant à interpréter avec circonspection. Les modèles supposent en effet que les interactions observées dans le passé entre des fluctuations dans l'environnement macroéconomique et les postes du compte de résultat ou le degré de stress dans le secteur bancaire sont valables aujourd'hui encore. L'expérience montre toutefois que ces interactions ne restent pas nécessairement stables dans le temps.

Une autre limite de notre analyse vient du fait que celle-ci est axée presque exclusivement sur les facteurs de risque dans l'environnement des banques. Or l'histoire nous rappelle que les risques opérationnels, soit les risques intrinsèques des banques, peuvent également jouer un rôle de premier plan dans les crises bancaires. Pour illustrer mes propos, je citerai le naufrage de la banque Barings en 1995 et, plus près de nous, l'affaire de Chiasso qui a secoué le Crédit Suisse en 1977. Cependant, nous n'avons aucune raison de penser que les risques opérationnels font peser une menace particulière sur le secteur bancaire suisse.

Notre «radar» mesure relativement bien la solidité actuelle du secteur bancaire. Mais nous ne pouvons pas exclure qu'il ait laissé de côté de sérieuses menaces ou qu'il nous donne une image déformée des risques. Aussi les destinataires du présent rapport sur la stabilité

Genève, le 15 juin 2006

5

et de ses éditions futures devraient-ils toujours avoir à l'esprit que, dans le secteur bancaire comme en montagne, le temps peut changer rapidement, même si les données les plus récentes permettent de compter sur un ciel bleu.